



## Déclaration intersyndicale - CTM boycotté du 11/10/2018

Lors de notre rencontre du 27 septembre 2018 avec Madame Sabine Fourcade, secrétaire des ministères sociaux, toutes les organisations syndicales ont protesté contre les conditions dans lesquelles elles ont été informées des suppressions d'emplois dans les pôles 3E des Directe(s), ou plutôt n'ont pas été informées officiellement jusqu'à la rencontre de ce jour.

Elles ont demandé des informations précises sur la mise en oeuvre des circulaires du 24 Juillet 2018 en ce qui concerne nos services (déconcentrés et centraux) et notamment la transmission des propositions que les directeurs régionaux ont faites aux préfets ainsi que les axes retenus par les préfets. Or, nous constatons que ces éléments ne nous seront pas communiqués pour la réunion du CTM du 11 octobre, alors que les préfets doivent remonter leurs propositions entre les 15 et 30 octobre. A ce CTM, aucune information nouvelle ne nous sera donc transmise. De nombreux CTSD vont être réunis dans les jours qui viennent. Il nous semble que le CTM devrait être destinataire de tous les éléments d'informations qui seront remis aux CTSD ainsi que des observations ou avis émis par les représentants du personnel dans ces CTSD.

Par ailleurs, vous nous annoncez que la baisse des effectifs va se poursuivre inéluctablement et confirmez les orientations d'adéquation des missions avec les effectifs en place et en baisse.

Nous refusons cette logique de dégradation du service public et soulignons les ravages qu'elle produit sur la santé au travail des agents.

Vous évoquez cependant un plan de recrutement pour faire face aux départs à la retraite très supérieurs aux suppressions d'emplois programmées. Pour l'instant cependant, nous ne disposons d'aucune prospective et d'aucune certitude.

Nous vous demandons de nous transmettre les prévisions quand aux recrutements nécessaires à la compensation des départs à la retraite. Ce qui a été affirmé, c'est que contrairement aux précédentes déclarations, l'objectif cible de suppression d'emplois va se poursuivre jusqu'à 2022, à hauteur de 2,5% annuels.

Enfin, le gouvernement soutient une réforme du système de prévention qui impacterait gravement l'inspection du travail et les pôles travail. Nous vous demandons de nous transmettre les rapports qui ont dû être établis par la DGT dans le cadre de l'établissement de ce rapport et toutes les informations en votre possession.

Par ailleurs, nous dénonçons que dans le cadre du CRIT 2018, seuls 193 candidats aient été retenus sur un total de 200. Nous demandons une action immédiate pour que les 7 postes non pourvus le soient.

En l'absence de ces informations et engagement, nous ne siégerons pas à ce CTM.